

# Retour d'expérience - en PACA

Fiche n°01 / Janvier 2019



## Instaurer les conditions d'une véritable coéducation

L'accompagnement des parents  
d'élèves par l'Université du Citoyen à Marseille

Le code de l'éducation place les parents comme des membres à part entière de la communauté éducative. Une coopération renforcée avec ces derniers, particulièrement avec ceux les plus éloignés de l'institution scolaire, constitue un atout majeur de la réussite éducative<sup>(1)</sup>.

Depuis 2011, l'Université du Citoyen intervient au sein des écoles de plusieurs quartiers prioritaires de Marseille autour du renforcement du lien entre les familles et l'école.

L'action s'adresse spécifiquement aux représentants des parents d'élèves, identifiés comme un maillon essentiel de la médiation entre les familles, les équipes pédagogiques et les différents acteurs de l'éducation du quartier. Depuis 2015, et en continuité avec les actions menées au sein des écoles, l'accompagnement se déploie sur plusieurs collèges situés en zone REP+ (Réseau d'Éducation Prioritaire).

### L'ACTION EN BREF

> **Nom** : Ecoles et collèges, accompagnement des parents délégués et des parents d'élèves en zone REP +.

> **Objectif** : Renforcer le lien entre les familles, les écoles et les collèges.

> **Public** : Parents d'élèves et parents délégués des écoles et collèges concernés, les équipes éducatives.

> **Pilotage** : l'association l'Université du Citoyen.

> **Durée** : depuis 2011 au sein des écoles et depuis 2015 au sein des collèges, durée d'accompagnement variable selon les établissements scolaires.

> **Principaux impacts** :

- Une reconnaissance mutuelle, un renforcement des liens entre des parents d'élèves et des parents délégués, la communauté éducative et les acteurs du territoire
- La montée en compétence des parents

### CONTEXTE ET ORIGINES : LA NAISSANCE DU PROJET AU SEIN DES ÉCOLES

L'association l'Université du Citoyen part du postulat que chaque citoyen détient un **savoir d'usage de son environnement**. Sa démarche a pour objectif de créer les conditions de la participation des habitants à l'action publique, en proposant des espaces de co-construction habitants, professionnels et décideurs.

En 2008, dans le cadre du programme expérimental « *La santé à St Mauront Belle de Mai, On s'y met tous !* » financé par le Haut commissariat aux Solidarités et piloté par l'ARS (Agence Régionale de Santé), l'association est sollicitée pour accompagner la parole des habitants sur les questions de santé. De nombreux parents expriment leurs difficultés dans leurs relations à l'école.

« (...) Les outils mis en place par l'éducation nationale sont principalement axés sur le suivi à la scolarité mais n'impliquent pas une réelle réflexion autour de la place des parents dans l'école. »

Lors des groupes de travail réunissant parents, acteurs engagés autour des questions d'éducation et acteurs de l'éducation nationale, la place des parents délégués émerge comme une piste de travail à part entière pour renforcer le lien famille école mais de nombreux freins sont identifiés



à leur action. Leur cadre légal d'intervention se révèle large et peu lisible, laissant les parents souvent isolés entre chaque nouvelle élection et dépendant du temps d'animation de chaque équipe pédagogique. Les outils mis en place par l'éducation nationale sont principalement axés sur le suivi à la scolarité mais n'impliquent pas une réelle réflexion autour de la place des parents dans l'école.

En 2011, dans le cadre de la politique de la ville, une première action test est lancée au sein de l'école St Charles 1 sur le 3<sup>ème</sup> arrondissement de Marseille.

Dès 2013 l'action se poursuit, ce qui encourage son essaimage sur un plus grand nombre d'établissements scolaires. Lors de la rentrée 2017/2018, ce sont 11 écoles qui sont accompagnées sur les 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 14<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> arrondissements de Marseille.

<sup>(1)</sup> Circulaire n°2013-142 du 15/10/2013

## L'ÉLARGISSEMENT DE L'ACTION AUX COLLÈGES : VERS LE RENFORCEMENT DE LA COHÉRENCE TERRITORIALE SUR LES RÉSEAUX REP+ COUVERTS PAR L'ACTION

Dans le cadre du pacte de sécurité et de cohésion sociale pour Marseille (2014), l'éducation nationale, la préfecture et la CAF souhaitent expérimenter l'action d'accompagnement des parents d'élèves et délégués sur les collèges. Une démarche de diagnostic partagé est lancée sur 3 ans auprès des parents et des équipes éducatives et de direction pour mieux comprendre les enjeux de l'implication des parents au collège.

« (...) Plus on commence tôt, plus on prépare les parents à l'arrivée au collège. »

A partir de la rentrée 2014/2015, ce diagnostic se déploie sur 8 collèges situés en zones REP+. L'action est aujourd'hui sortie de sa phase d'expérimentation. La politique de la ville et le Conseil Départemental soutiennent l'action pour son déploiement dans plusieurs collèges l'année prochaine.

L'Université du Citoyen constate que sur les territoires où les actions sont

menées depuis la maternelle, l'investissement des parents au sein des collèges est favorisé.

La politique de la ville encourage ainsi la création d'un plus grand maillage entre les écoles et le collège d'un même territoire, à l'échelle du réseau REP+, afin de mieux préparer l'entrée au collège avec les parents. L'accompagnement de l'Université du Citoyen couvre aujourd'hui l'ensemble des établissements des réseaux REP+ Quinet, Versailles et Belle de Mai du 3<sup>ème</sup> arrondissement de Marseille.

## LES ENJEUX DE L'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS D'ÉLÈVES ET DES PARENTS DÉLÉGUÉS

### • Une méthodologie basée sur le pouvoir d'agir

Chaque accompagnement débute avec la rencontre de l'équipe pédagogique dont l'adhésion est fondamentale pour la réussite de l'action. L'équipe de l'Université du citoyen déploie ensuite plusieurs actions « d'aller vers » afin de mobiliser des parents d'élèves et les parents délégués : participation aux réunions de rentrée, conseils d'écoles, présence devant les écoles.

La mobilisation des parents n'est jamais évidente et demande du temps.

La méthodologie de l'Université du Citoyen consiste à **partir du vécu et des propositions des parents** pour améliorer le fonctionnement de l'école. C'est au travers de ces partages d'expériences que se nouent de nouvelles solidarités et que se construisent petit à petit une conscience collective et une montée en compétences des parents.

• **La compréhension du cadre, faire une place aux parents dans l'établissement**

Lors des ateliers, le premier axe d'intervention est la compréhension et l'appropriation du cadre légal dans lequel les parents délégués interviennent : *Comment l'école, le collège fonctionnent ? Quelles sont les instances de décision ? Quelle place et quel rôle pour les parents délégués et les parents d'élèves ?*

Ce travail est particulièrement important au sein des collèges qui ont un fonctionnement beaucoup plus complexe et une multiplicité d'instances de décisions.

Les enseignants sont la plupart du temps **facilitateurs** et en demande d'être mieux informés et formés sur le travail ensemble avec les parents.

Cependant, les questions de postures sont à apprivoiser pour chacun : *« L'action crée du changement dans les postures, on repartage le pouvoir, chacun doit pouvoir se sentir légitime dans son rôle, il a fallu cheminer, prendre conscience que les parents ne sont pas qu'un support à leurs actions mais qu'ils ont leurs prises d'initiatives propres ».*

Une part importante du travail de l'Université du Citoyen est **la vulgarisation des contenus et le travail avec les enseignants à mieux accueillir les parents**. Des fiches outils ont été par exemple mises en place pour accompagner les parents à mieux cerner les multiples instances de décisions du collège.

• **Des groupes en perpétuel renouvellement**

Une attention constante est donnée à la transmission d'informations à l'ensemble des parents d'élèves afin de susciter l'envie de participer et



d'assurer la relève d'une année sur l'autre : recueils de paroles, temps d'informations devant l'école. Par ces actions, les parents délégués deviennent à leur tour un levier de mobilisation des autres parents d'élèves.

« Une fois que les parents sont à l'aise dans l'école, ils sortent et commencent à travailler sur le quartier. »

• **Le développement de la citoyenneté : de l'école au quartier**

Les parents agissent sur de nombreuses thématiques relatives au **fonctionnement des établissements et au bien être des enfants et des familles** : de meilleures conditions d'accueil lors du temps de cantine, l'accompagnement au décrochage scolaire, le soutien aux familles les plus en difficultés.

Les parents développent un **rôle d'interpellation** autour de sujets qui touchent à l'école et au collège : dangerosité aux abords de l'école, insalubrité des locaux, etc. Sur ces thématiques, il est observé que la parole des parents a parfois plus de poids que celle des enseignants.

La prise en compte de ces propositions touche parfois à des problématiques structurelles à l'école (exemples : Temps d'Accueil Périscolaires, absence des enseignants) qui ne peuvent être appréhendées que sur le temps long.

Petit à petit, on observe que les questionnements des parents se déplacent vers **une prise en compte**

**FOCUS ACTION : LE RÉSEAU QUINET ET LE CAFÉ DES PARENTS**

L'accompagnement du collège Quinet débute à la rentrée 2015-2016. L'Université du Citoyen accompagne alors les parents dans la constitution d'une association des Parents d'élèves (APE) à l'échelle du réseau REP+.

Les parents participant aux ateliers proposés par l'Université du Citoyen, sont pour la majorité des parents issus de l'APE « Les Minots de Saint Charles », constituée initialement au sein des écoles maternelle Saint Charles et élémentaire Saint Charles 1. Il s'agit des plus anciennes écoles accompagnées par l'Université du Citoyen.

Aujourd'hui, l'Association des Parents d'Elèves les Minots regroupe des parents des 3 établissements scolaires (maternelle, primaire et collège), ce qui a demandé une adaptation importante dans l'organisation de groupes de travail pour traiter certaines problématiques séparément.

Les parents de l'APE les Minots de St Charles animent, avec l'accompagnement de l'Université du Citoyen, un Café des Parents au sein du collège Quinet. Cet espace commun a permis de travailler en amont sur l'entrée au collège et d'agir notamment sur les représentations.

plus globale de l'établissement au sein du quartier. L'Université du Citoyen accompagne ainsi le montage de projets comme celui de **pédibus** mené par une école du 14<sup>ème</sup> arrondissement.

La montée en compétence des parents et le changement d'échelle sont visibles au travers du développement des relations inter écoles et des échanges entre pairs accompagnés par l'Université du Citoyen.



## ENJEUX ET PERSPECTIVES

### • Un impact sur le climat scolaire

L'évaluation de l'action a permis de mettre en évidence un effet positif sur le climat scolaire aussi bien à l'école qu'au collège. La réactivité face à des situations de violence mais aussi un dialogue plus apaisé autour de questions sensibles comme la port du voile à l'école ont été relevés. Une mère d'élève témoigne : « *les élèves savent que les parents sont dans le collège (conseils de classes, CA, pour les ateliers menés par l'Université du citoyen) et ils font plus attention à ne pas mal se comporter* ».

### • Pérenniser les groupes de parents et poursuivre le travail de mise en cohérence territoriale

Pour l'Université du citoyen, l'enjeu est aujourd'hui de renforcer l'existant et de pérenniser les groupes de parents plus que d'étendre l'action à de nouveaux territoires.

Une perspective importante se situe dans la poursuite d'une meilleure articulation à l'échelle des réseaux REP+, afin de favoriser un accompagnement des élèves de la maternelle au collège sur un même territoire, comme cela se fait déjà sur les réseaux Versailles, Belle de Mai et Quinet.

## EN PRATIQUE

### L'ACTION EN QUELQUES CHIFFRES

Depuis le lancement de l'action :

- 3 écoles maternelles et 4 écoles élémentaires accompagnées
- 4 accompagnements groupés maternelles et élémentaires
- 8 collèges accompagnés depuis le début de l'action
- Un budget variable, compris entre 4000 et 5000 euros par établissement scolaire
- Une équipe de 2 salariés pour la mise en place de l'action

### LE PARTENARIAT

- Éducation nationale
- Politique de la ville (Préfecture, AMP, CD13)
- CAF
- Acteurs sociaux des territoires de l'action
- Associations de parents d'élèves

### FINANCEMENT

- *Au départ* : Haut commissariat aux solidarités et l'ARS,
- Métropole AMP dans le cadre de la politique de la ville,
- Préfecture des Bouches-du-Rhône
- CGET (Commissariat Général à l'Égalité des Territoires)
- CAF par le biais du dispositif REAAP

### CONTACTS

- Anaïs Ribière, chargée de projets  
[aribiere.uc@gmail.com](mailto:aribiere.uc@gmail.com)  
06 46 52 42 70

[universiteducitoyen@gmail.com](mailto:universiteducitoyen@gmail.com)  
04 88 86 84 24

Directeur de publication : Mustapha Berra  
Rédaction : Lisa Pastor avec l'appui de Fabrice Amaudruz et Anaïs Ribière  
Coordination : Laetitia Derenne

**CITÉ RESSOURCES - Centre de ressources politique de la Ville PACA**  
18, Boulevard Camille Flammarion - 13001 Marseille  
04 96 11 50 41 / [contact@crpv-paca.org](mailto:contact@crpv-paca.org) / [www.cite-ressources.com](http://www.cite-ressources.com)